

PLACE VÉGÉTALISÉE JACQUES COEUR



.....

Un projet en plein cœur du complexe événementiel !

Inauguration – 14 septembre 2023



SOMMAIRE

Présentation de la SPL Occitanie Events

2

Chiffres-clés

3

Genèse du projet

4

Les actions mises en place immédiatement

5

Interview : Julie Deter - Université de Montpellier

6

Zoom sur le « Point 0 »

7

Le projet à moyen terme

9

Renaturation du complexe événementiel

9

Zoom sur la désimperméabilisation et la
déconnexion des eaux pluviales

13

Interview : Maxime Bernard - Angle Vert

14

Interview : Vivien Cali - Eurovia

16

Les résultats

18

Les prochaines étapes

19





Présentation

de la SPL Occitanie Events

Créée le 1er janvier 2019, la **SPL Occitanie Events** exploite, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP), un complexe événementiel composé de 10 halls d'exposition, de la Sud de France Arena et d'un centre de conférences.

La Région Occitanie, propriétaire des équipements et principal actionnaire de la SPL Occitanie Events, a ouvert le capital de la société à d'autres collectivités locales partenaires : Département de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or et Ville de Pérols.

Nous accueillons des événements professionnels (salons, congrès, événements d'entreprise, ...), des manifestations sportives, des manifestations culturelles et musicales.

Et nous organisons des événements grand public : la Foire de printemps, la Foire internationale de Montpellier, Art Montpellier et le salon professionnel EnerGaïa.

Dans le cadre de certains événements, nous mettons aussi à disposition **des produits de relations publiques** (loges, espaces dédiés, ...).



Depuis sa création, la SPL Occitanie Events a choisi 3 valeurs clés : Accueillante – Créative – Engagée. La démarche éco-responsable, dans laquelle nous nous sommes lancés en 2019, fait partie intégrante de cette troisième valeur. La SPL Occitanie Events a décidé de s'appuyer sur le cadre de la certification ISO 20121 pour atteindre ses objectifs. Elle est certifiée par l'AFNOR depuis janvier 2021.

Cette norme s'adresse à tous les acteurs du secteur de l'événementiel en fournissant un cadre pour aider les organisations de la filière à intégrer le développement durable dans leur management.

Notre démarche est structurée autour de 15 enjeux regroupés en 3 piliers – les usagers, le territoire et l'environnement.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la démarche volontariste de la Région notamment sur les questions d'énergie renouvelables, d'alimentation responsable, etc.

Nous sommes également signataire de la charte du ministère des sports pour laquelle nous nous sommes engagés en 2021 sur des sujets relativement évidents pour l'équipe (réduction et tri des déchets, alimentation responsable, ouverture sur le territoire, ...) et d'autres un peu moins : notamment la mise en place d'un programme en faveur de la biodiversité.

[Cliquez ici pour tout connaître sur nos enjeux, nos engagements et notre démarche.](#)

Chiffres-clés :



Plus de 110 événements accueillis chaque année



Une équipe de 65 personnes



100% de nos clients sont satisfaits*



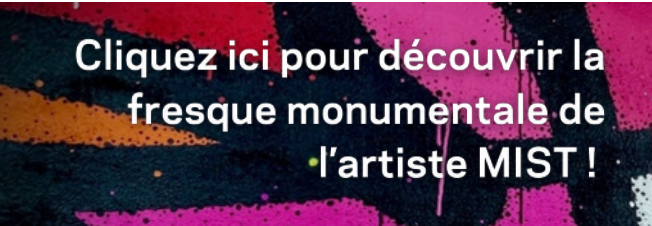
Près de 800 000 visiteurs reçus



60 000 m² d'exposition couverts et 70 000 m² en extérieur

Genèse du projet

Depuis la livraison de l'extension du Hall B2 en octobre 2022, nous sommes engagés dans une réflexion globale pour améliorer la qualité des espaces mis à disposition de nos usagers. Nous avons décidé d'opérer une 1ère étape pour rendre la place Jacques Cœur plus accueillante avec la réalisation d'une fresque monumentale par le street-artiste MIST en octobre 2022 pendant la Foire internationale de Montpellier : en moins de 10 jours, l'artiste a battu son record personnel de fresque la plus grande réalisée avec une œuvre de près de 600m2.



Cliquez ici pour découvrir la fresque monumentale de l'artiste MIST !

En parallèle, dans le cadre de notre réflexion sur la mise en place d'un programme en faveur de la biodiversité, un groupe de travail mené par les étudiants de l'Université de Montpellier a permis d'établir en janvier 2022 une liste de propositions visant à **améliorer l'insertion paysagère du complexe événementiel dans son environnement et d'en limiter son impact sur la biodiversité.**

Nous en avons retenu une dizaine dont des actions à très court terme, faciles et rapides à mettre en place et des actions à plus long terme de renaturation du complexe événementiel. Toutes ont pour **objet de limiter nos impacts négatifs et d'apporter des impacts positifs sur notre environnement.**





Les actions mises en place immédiatement



- **La diminution des interventions et l'adaptation de l'entretien des espaces verts aux cycles biologiques des espèces** pour limiter les impacts sur la biodiversité (en évitant par exemple les périodes de nidification) > élagage entre septembre et février.
- **La diminution de la durée des éclairages nocturnes** pour limiter les perturbations sur les animaux nocturnes et les oiseaux migrateurs (la plupart des espèces migratoires migrent la nuit et se repèrent grâce aux constellations).
- **La limitation des déchets en pleine nature** : nous avons mis en place un projet global de réduction et de tri des déchets, nous avons peint au pochoir devant les avaloirs du parc des expositions un message de sensibilisation « ne rien jeter, la mer commence ici », nous avons mis en place des cendriers ÉcoMégot (ceux-ci sont ensuite collectés et recyclés).
- **Le désherbage thermique** (à la place d'un désherbage chimique).
- **La réalisation d'un « Point 0 »** : recenser les espèces de la faune et de la flore présente sur le périmètre du Parc des Expositions afin de pouvoir mesurer dans quelques années l'impact de nos actions.
[Cliquez ici](#) pour en savoir plus / Voir page 7 : « Zoom sur le Point 0 ».





Interview : Julie Deter

Enseignante-chercheuse à l'université de Montpellier (UMR MARBEC)

Dans quel cadre le groupe de travail avec les étudiants a été mis en place ?

En 2021, nous avons rencontré les équipes de la SPL Occitanie Events pour l'accueil d'un projet pédagogique qui prenait de l'ampleur et nécessitait des locaux conséquents, le salon AdNatura (salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité). Nous avons alors échangé sur les possibilités de collaboration. Pour répondre à un besoin exprimé par le Parc des Expositions, un sujet d'évaluation est posé à des étudiants en janvier 2022 : 5 groupes de 6 étudiants inscrits dans l'unité d'enseignement écologie urbaine ont eu à proposer "des mesures pour favoriser la biodiversité sur le site du Parc des Expositions de Montpellier". Toutes les propositions ont été transmises à la SPL Occitanie Events qui a gardé les meilleures idées pour en faire un sujet de stage de master.

Est-ce que c'est quelque chose d'habituel (type d'entreprise, type de projet, entreprises plutôt locales ou pas, etc.) ?

Oui, j'ai l'habitude de rebondir sur des besoins de structures locales pour proposer des exercices pédagogiques à nos étudiants, nous faisons ainsi d'une pierre deux coups. C'était par contre, notre 1ère collaboration avec le Parc des Expositions.

Qu'est-ce que ce type de mission apporte aux étudiants ?

L'opportunité de réfléchir sur des projets concrets, réels, répondant à des vrais besoins et contraintes. C'est un véritable entraînement à ce qui les attend quelques mois plus tard lorsqu'ils auront leur diplôme et chercheront un emploi. Ils sont ravis de travailler utilement et la possibilité que leurs propositions puissent vraiment être mises en œuvre les motive fortement. Ce genre de projets agrandit leur réseau professionnel et leur apporte une véritable expérience qu'ils peuvent valoriser dans leur CV.

Une anecdote à nous livrer dans le cadre de ce projet ?

Ce qui m'a amusée au départ c'est que les étudiants ne savaient pas trop par où commencer tant on parlait de loin et qu'il y avait de propositions à faire. Plus sérieusement, la rapidité d'enchaînement entre l'expression de l'idée et la concrétisation (l'inauguration d'aujourd'hui) dans un contexte universitaire reste un des meilleurs exemples que j'ai à raconter à mes étudiants ! Les étudiants aussi ont été agréablement surpris qu'un stage soit créé aussi vite à la suite de leurs propositions et encore plus que ce soit déjà concrétisé !



La rapidité d'enchaînements entre l'expression de l'idée et la concrétisation dans un contexte universitaire reste un des meilleurs exemples que j'ai à raconter à mes étudiants !



Zoom sur le « Point 0 »



L'inventaire de la faune et de la flore réalisé au printemps 2022 par Fatma Birem, étudiante à l'Université de Montpellier, en stage pendant 6 mois.

Extrait de la synthèse réalisée par Fatma Birem, étudiante en Master de Gestion de l'Environnement et Biodiversité : [cliquez ici](#) pour retrouver la synthèse de son travail.

Malgré la superficie limitée des espaces verts, un intérêt écologique reste présent dans le Parc des Expositions. La réalisation d'un inventaire avant la mise en place des actions prévues était nécessaire. La méthode, en premier lieu, était de parcourir rapidement les lieux et déterminer les différents milieux existants. En deuxième étape, repasser en examinant chaque secteur où la végétation est présente et déterminer les espèces sur place.

L'outil utilisé est une application très utilisée par les amateurs de plantes qui identifie la flore et la faune existante et qui est construite sur le concept de cartographie et de partage des observations de la biodiversité dans le monde. iNaturalist est un projet de science citoyenne et un réseau social en ligne. Elle rassemble plus de 400.000 scientifiques, biologistes et naturalistes qui interviennent et corrigent les observations.



Les résultats :

Près de 250 espèces inventoriées en flore et faune.

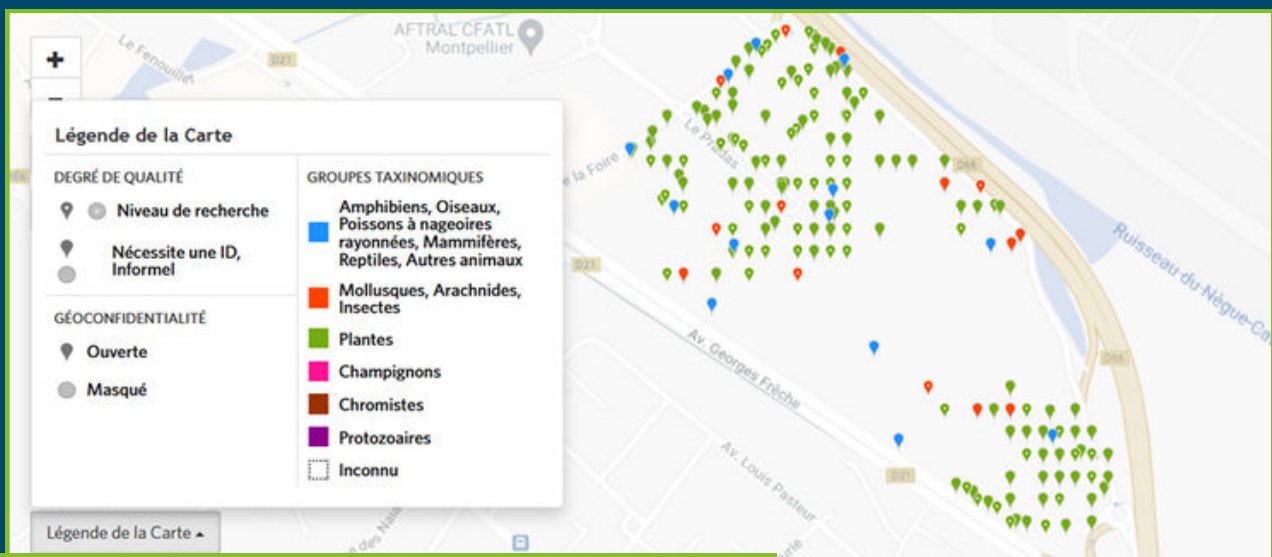
Pour les espèces végétales, 200 espèces appartenant à 50 familles dans 10 % sont des espèces ligneuses.

Quant à la petite flore, les herbacées, la plupart des espèces sont vivaces et annuelles, qui représentent un atout énorme pour l'environnement urbain. Peu exigeante, elles sont parfaitement résistantes au gel qui peut s'installer pendant l'hiver et à la sécheresse en été. La répartition des espèces est hétérogène et toutes sont adaptées au climat méditerranéen.

Pour la faune, pendant la période de floraison, la présence de plusieurs insectes, notamment des pollinisateurs avec 18 espèces de 6 ordres différents a été observée, des abeilles en pleine activité de récolte de pollen avec des coccinelles qui se nourrissent des pucerons ravageurs. 3 espèces de mollusques, principalement des escargots petit-gris qui souffrent de la fragmentation de la trame verte et se font écraser par les voitures et les piétons.

Quant aux oiseaux, 10 espèces ont été observées, tous des oiseaux des villes qui n'ont pas de difficulté à vivre à proximité de l'être humain. Aussi, la présence de ressources alimentaire les attire, exemple des arbres fruitiers, des graines et des insectes. Ils occupent aussi les enseignes placées dans les hauteurs.

Deux espèces de reptiles, le lézard des murailles, qui est très présent dans tout le Parc des Expositions, et la couleuvre de Montpellier, espèce protégée jusqu'à février 2021. Des amphibiens ont aussi été croisés, témoignage de quelques employés. Tous ses résultats sont transférés et enregistrés dans iNaturalist, ce qui nous a permis d'obtenir une cartographie sur laquelle on voit la répartition des espèces sur toute la superficie du Parc.



Cartographie des 250 espèces observées

Le projet à moyen terme :

Renaturation du complexe événementiel



Le projet proposé par les étudiants au départ était de remettre de la nature dans l'enceinte assez industrielle du Parc des Expositions par le biais de la végétalisation de murs et de petits espaces avec des essences locales, non invasives, demandant peu de ressource en eau et profitant à la biodiversité locale (essentiellement des insectes et des oiseaux) et au rafraîchissement des lieux.

En parallèle, l'équipe de la SPL Occitanie Events menait une réflexion pour transformer le complexe événementiel en un vrai lieu de vie afin de rendre nos espaces plus agréables et plus frais pour mieux accueillir nos publics.

Le projet s'est ainsi transformé pour aboutir à **la création d'un parc en lieu et place d'une zone bétonnée**, la place Jacques Coeur.

Notre premier programme, objet d'un appel à projets en avril 2022, consistait principalement à **renaturer cet espace**, à aménager un secteur naturel arboré, convivial et rafraîchissant à l'intention de nos visiteurs et exposants, tout en permettant de fonctionner en diverses activités et configurations événementielles. Le concept devait s'avérer fidèle à notre politique d'éco-responsabilité, tout en faisant évoluer, à son échelle, l'esthétique et le niveau d'accueil du complexe événementiel.

Les contraintes du programme

Au-delà de l'image verte et rafraîchissante, devaient avant tout être respectées **des contraintes incontournables** :

- les accès réglementaires et la conformité aux dispositions de sécurité-incendie, la sécurité des personnes, l'accessibilité ;
- le maintien des axes logistiques pour l'approvisionnement, le stationnement et la circulation de tout véhicule ;
- une délimitation protectrice et efficace des espaces arborés contre le franchissement et/ou le stationnement « sauvage » ;
- la maîtrise des risques sanitaires (allergies, espèces vénéneuses, prolifération d'insectes toxiques, etc.) ;
- la maîtrise des coûts d'entretien (arrosage, ramassage feuilles, taille, nettoyage...) ;

En prenant en compte les **critères de base du pilotage d'opération** :

- l'autorisation d'urbanisme de la Mairie de Pérols ;
- le planning d'intervention (calé au jour près en fonction de nos événements)
- et le budget.

Et **en s'harmonisant esthétiquement** avec la fresque de street-art existante.

Une fois le projet de renaturation affiné au niveau de nos contraintes, et attribué à la société ANGLE VERT, un premier et néanmoins important rebond apparaît à la constitution du dossier de demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau, débutée en décembre 2022.

Au-delà de la végétalisation, il s'agira de désimperméabiliser les sols. Il s'est vite avéré que le projet de mise en œuvre d'un enrobé drainant ne constituait pas une véritable « désimper ».

Au-delà de l'expertise de l'Agence de l'Eau, l'équipe s'étoffe de l'accompagnement également précieux d'Occitane MESTRE, Chargée de mission désimperméabilisation des sols au service GEMAPI de la 3M, sur ces sujets techniques très pointus : déconnexion des voiries aux eaux pluviales, coefficient de perméabilité, capacité d'absorption des sols, niveau de nappe souterraine, etc.

Si l'on comprend bien dans le vocabulaire courant les adjectifs "perméable" et "impermeable", **la notion de déconnexion des eaux pluviales** mérite une explication particulière.

Les objectifs de la déconnexion

- donner plus de place à la nature et rafraîchir l'espace,
 - ramener les eaux de pluie dans les sols, ce qui peut également réduire les risques d'inondation par ruissellement,
 - réduire le niveau de pollution rejetée au réseau,
 - recharger les nappes phréatiques,
- soit **pour nous, retravailler les profils de terrains** (massifs plantés, espaces piétonniers, voiries) **qui vont ramener un maximum d'eau à la terre, en évitant qu'elle ne s'écoule dans le réseau de collecte des eaux pluviales.**



Les diagnostics

La première étape consistait à connaître notre sol, définir ses capacités de perméabilité, les constitutions de chaussée et les revêtements de surface que nous devons mettre en œuvre pour que l'eau s'infilte au maximum lors de pluies courantes.

Pour ce premier diagnostic, des études hydro-géotechniques et hydrauliques ont été engagées grâce au réseau de nos supports techniques spécialisés.

Une mission géotechnique (par le Bureau d'Etudes Hydrogéotechnique) a consisté, fin mars 2023, à définir un programme d'investigations, pour recueillir des données, réalisé ensuite par 5 sondages par carottage sur 2m de profondeur, répartis sur la place, afin d'appréhender la perméabilité des sols à l'eau.

Le résultat de ce sondage a permis de mettre en évidence : une couche de 4cm d'enrobé, une couche de forme de 16cm, une couche d'argile sableuse à cailloutis jusqu'à 5.30m de profondeur, et une couche de sable argileux jaune jusqu'en fin de sondage.



Exemple de résultat : un forage de reconnaissance géologique à 2m de profondeur

Foreuse pour sondage du sol



Les résultats de ces tests de perméabilité ont ensuite été communiqués au Bureau d'Etudes EGIS, en charge d'une mission hydraulique : même principe, la "désimper" impliquait de collecter les eaux de ruissellement dans une surface perméable permettant son infiltration. L'emprise et la profondeur de l'espace perméable restait à moduler en fonction de la perméabilité des sols existants, de la surface active collectée et de l'emprise disponible.

Une fois ces rapports d'études rendus, les modifications à apporter au projet ont donné lieu à de nombreux échanges dans les prescriptions techniques, assidûment suivies par les équipes d'ANGLE VERT et d'EUROVIA, entre janvier et, in extremis, jusqu'à l'ouverture du chantier en mai 2023.

Les solutions mises en oeuvre

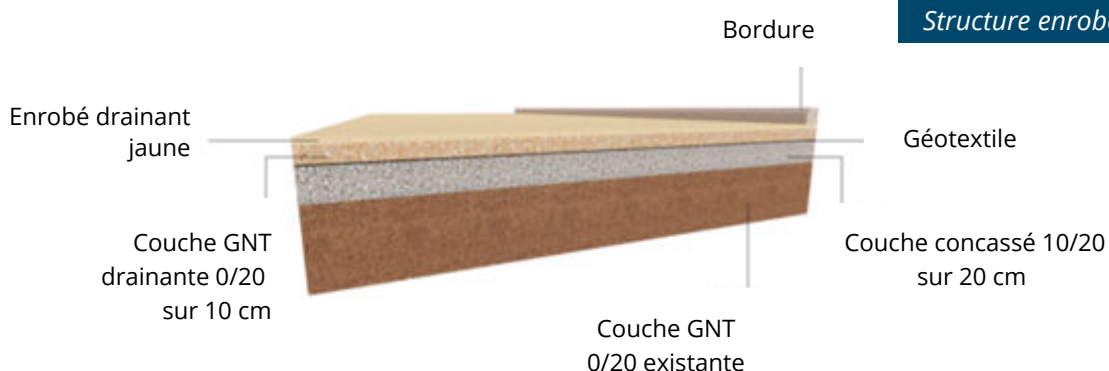
- augmentation des superficies plantées (700 m²) infiltrantes,
- profils en creux des îlots plantés créant des réservoirs d'infiltration au cœur même des massifs végétalisés,
- amélioration du passage des eaux de



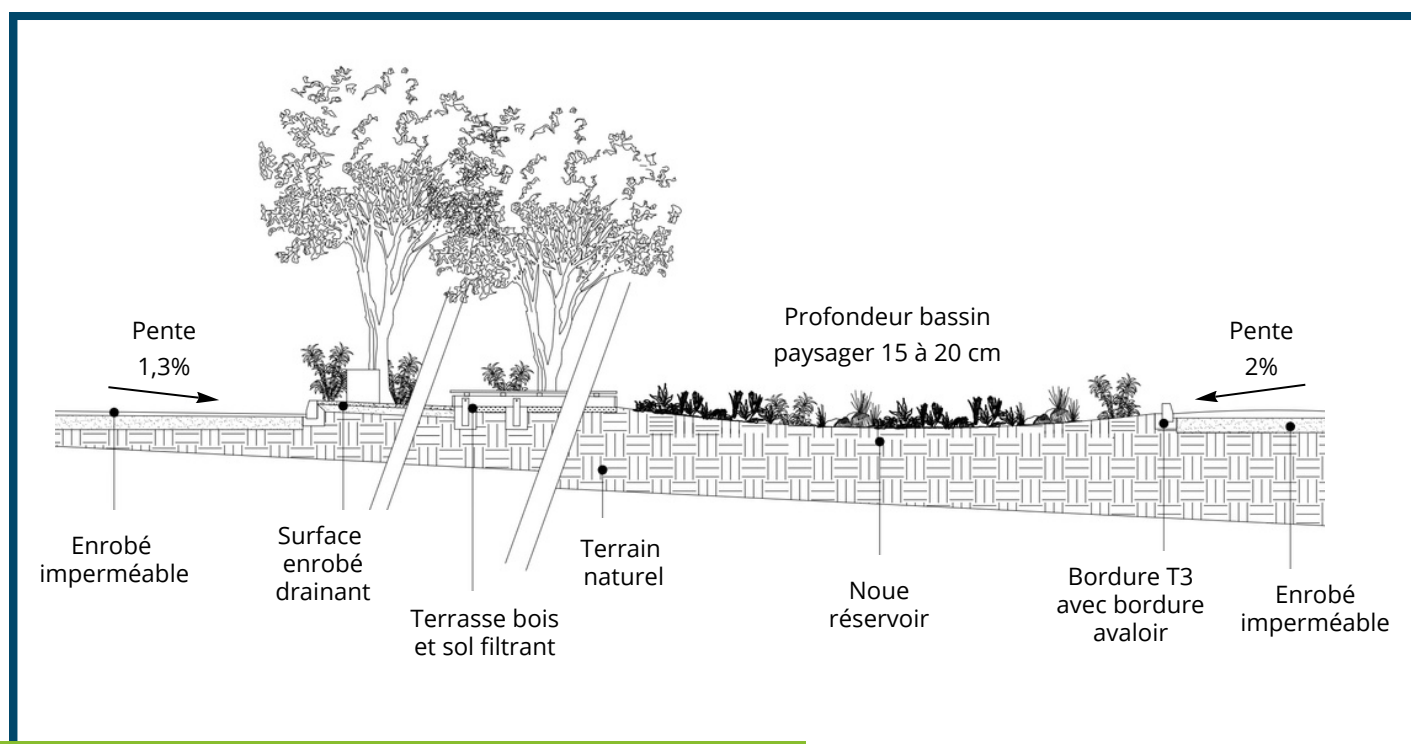
Bordure avaloir

voirie vers les noues (fossés peu profonds) via des bordures béton avaloir, laissant passer les eaux déconnectées,

- voiries lourdes traitées en profil bombé pour la récupération des eaux de ruissellement dans les massifs,
- structure performante des enrobés drainants sur les espaces piétonniers,
- renforcement de la déconnexion par la mise en place de caniveaux de liaison entre certains îlots en partie basse,
- ajustement de la palette végétale au niveau racinaire,
- et dans la même optique de préservation des matériaux drainants dans le temps, mise en place d'un filtre intermédiaire via un géotextile non tissé.



Structure enrobé drainant



Coupe Place végétalisée par Angle Vert

Zoom sur la désimperméabilisation et la déconnexion des eaux pluviales



Le service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations) de Montpellier Méditerranée Métropole a accompagné techniquement le projet sur les questions de désimperméabilisation et de déconnexion des eaux pluviales.

Un plan d'action sur la désimperméabilisation des sols est en cours de développement sur le territoire de la Métropole pour préserver le grand cycle de l'eau. Ce plan répond aux enjeux de :

- protection des inondations en diminuant le ruissellement pluvial,
- qualité de l'eau en limitant les apports de pollution dans les milieux aquatiques,
- protection et recharge des nappes d'eau souterraines,
- soutien d'étiage des milieux aquatiques.

Au sein du service GEMAPI, un poste d'ingénieur co-financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, dans le cadre du contrat Grand cycle de l'eau sur les bassins versants du Lez et de l'Or, est en charge d'une animation territoriale pour élaborer et suivre la mise en œuvre du schéma directeur de désimperméabilisation des sols et de déconnexion des réseaux. Il s'agit du premier projet accompagné par le service GEMAPI en matière de désimperméabilisation et de déconnexion des pluies courantes qui voit le jour.

Le service GEMAPI a accompagné Occitanie Events sur le projet depuis le mois de novembre 2022, avec l'appui technique de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse en apportant son retour d'expérience en matière de conseils et préconisations techniques ; et en accompagnant les porteurs du projet pour le dimensionnement des solutions d'infiltration et pour la recherche des aides financières auprès de l'Agence de l'Eau.

L'enjeu était de **traduire le principe de "déconnexion" des eaux pluviales** au sein de la place Jacques Coeur pour maximiser la surface de ruissellement, y compris les surfaces imperméables, vers les espaces infiltrants et non pas de seulement désimperméabiliser en créant des espaces verts plus haut que la voirie et en renvoyant toujours les pluies courantes vers le réseau, comme c'est encore souvent le cas. L'eau est ici infiltrée au plus proche de là où elle tombe et bénéficie du pouvoir épuratoire du sol avant de recharger la nappe. De surcroît, **les surfaces désimperméabilisées accueillent des plantations qui créent un îlot de fraîcheur, accueillent la biodiversité, embellissent l'espace et améliorent la qualité de l'air**. Pour nous, il s'agit donc d'un projet démonstratif et d'un modèle à suivre sur les autres espaces métropolitains.



Interview : Maxime Bernard



Directeur d'Angle Vert

Quel était votre périmètre sur le projet ?

D'abord la conception sur le papier de la place avec l'agencement des espaces et des volumes pour en faire un lieu convivial, en respectant les contraintes d'exploitation du site. En parallèle, le choix des espèces qui seraient plantées et la réalisation du mobilier en bois. Puis la réalisation et le suivi du chantier avec le rabotage des revêtements existants, la préparation des espaces, la création des cheminements, l'apport de terre, la plantation, et la réalisation du mobilier et de la scène en bois.

En quoi ce chantier a été nouveau pour votre équipe ?

C'est la première fois que nous nous sommes penchés sur un chantier de désimperméabilisation, et particulièrement sur la déconnexion des eaux pluviales. Le projet a complètement évolué entre le début et la réalisation. Nous avons mis toute notre énergie et nos compétences au service de ce projet qui était vraiment atypique pour nous (cadre du Parc des Expositions, attentes en matière de désimperméabilisation) et complètement en phase avec le sens que nous souhaitons donner à notre métier. Nous nous sommes totalement adaptés aux évolutions, avec, parfois, la nécessité de renoncer à certaines créations. Nous avons par exemple revu toute la topographie du chantier. Au départ, les volumes étaient organisés en hauteur (avec des rochers). **Nous avons dû créer des volumes « en négatif » avec la création de réservoirs et de bassins pour accueillir l'eau.**

Les massifs ont été construits sous forme de noues, des fossés peu profonds, les espaces plantés et arborés ont été agrandis (doublés par rapport à la surface de départ) et certains bassins ont été reliés entre eux pour permettre la circulation de l'eau. 23 bordures avaloirs ont été implantées pour permettre à l'eau de pénétrer dans les noues. Au final, nous avons 40 à 50 % de capacité de stockage d'eau supplémentaire par rapport à l'hypothèse initiale.

“

C'est un sujet d'avenir avec de nombreuses perspectives dans la région notamment.

”



Comment avez-vous fait la sélection des espèces végétales ?

C'est un équilibre subtil entre l'esthétisme, l'entretien, la durabilité, tout en générant un impact positif pour les visiteurs comme pour la biodiversité. Nous avons par exemple été attentifs à ne sélectionner que des essences d'arbre non allergènes. Toutes les espèces choisies sont méditerranéennes et proviennent de la plaine de Gérone en Espagne, elles ont poussé dans des conditions climatiques identiques aux nôtres.

Nous avons dû adapter la palette aux massifs en creux pour avoir des espèces qui supportent "d'avoir les pieds dans l'eau" quelques jours, sans risque de pourrissement pour les racines. C'est le cas par exemple de la gaura, du phormium, des agapanthes ou encore des graminées. Nous avons aussi dû intégrer des espèces avec un système racinaire qui n'aille pas diminuer les capacités d'absorption avec des arbres aux racines à système pivotant ou peu développées.

Nous avons implanté 2/3 d'arbres persistants - les camphriers, chênes verts, érables champêtres - et 1/3 d'arbres caducs - érables (feuille rouge), arbres de Judée, tulipiers de Virginie, quelques plantes mellifères (sauge, gaura, ciste, agapanthe) et certains arbres qui nourrissent la faune comme

les sorbiers que les oiseaux adorent pour leurs baies. C'est une véritable niche écologique que nous avons recréée, aussi bien au niveau du sol que dans les airs.

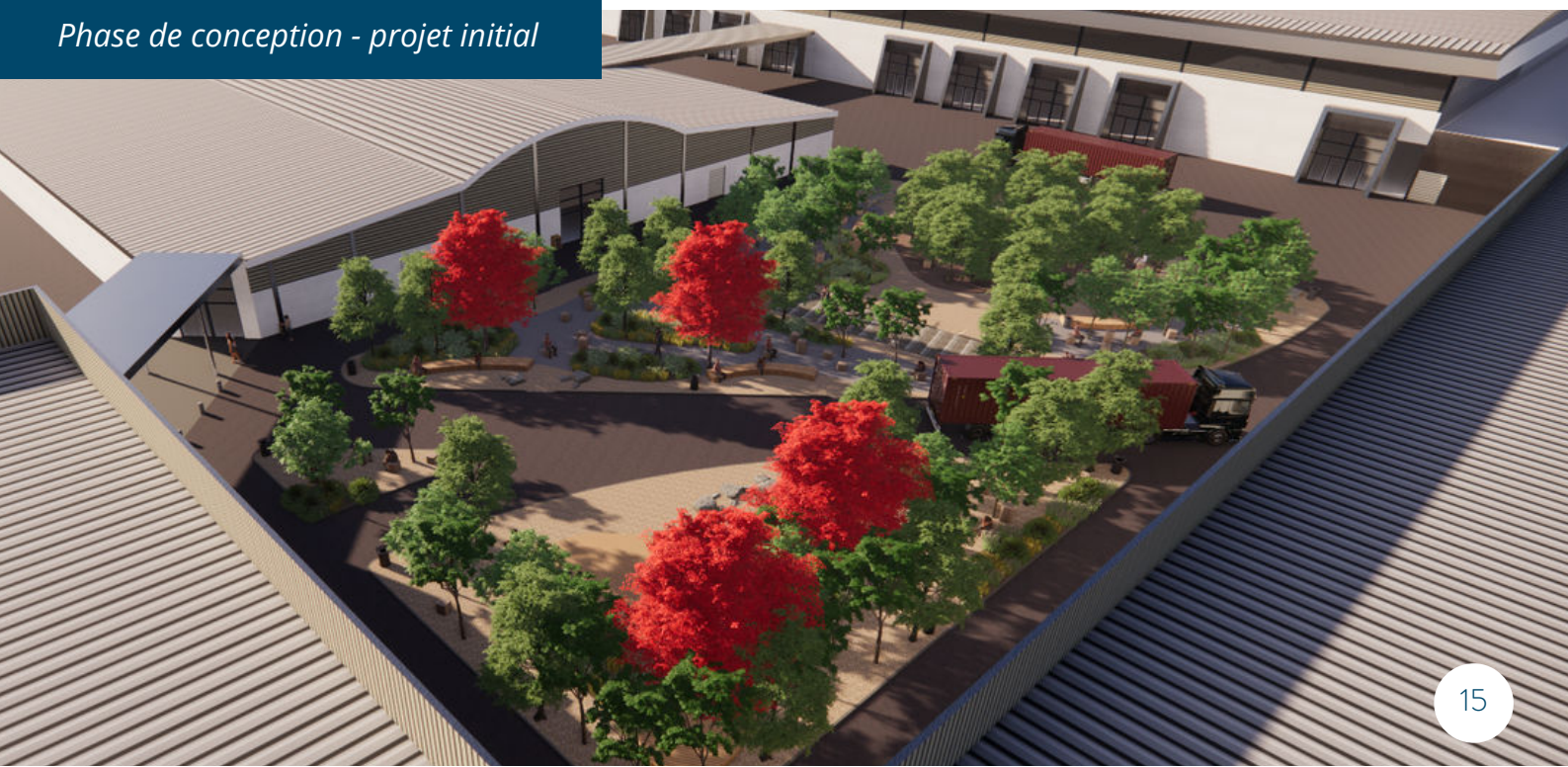
Nous avons enfin choisi des espèces qui vont s'épanouir dans les prochaines années pour apporter ombre et fraîcheur maximales aux visiteurs de cet espace. Ce sont des espèces peu gourmandes en eau.

Un arrosage automatique a été mis en place pour permettre le bon démarrage mais il est voué à être réduit au fur et à mesure, voire complètement arrêté au bout de 3 ans. Un paillage en plaquette de peupliers (suffisamment lourd pour qu'il ne s'envole pas) a aussi été apporté pour limiter l'évaporation de l'eau et réduire la pousse des adventices. D'ici quelques années, si tout va bien, les espèces choisies devraient prendre toute la place disponible. **Il faut se rappeler que nous travaillons avec du vivant !**

Qu'est-ce que ce projet vous a apporté pour la suite ?

Des idées et de nombreux apprentissages que nous pourrions intégrer directement dans les projets. C'est un sujet d'avenir avec de nombreuses perspectives dans la région notamment.

Phase de conception - projet initial



Interview : Vivien Cali



Directeur de l'agence Eurovia de Baillargues

Quelles sont les grandes phases du projet ?

Entre le cahier des charges initial et le chantier livré, le projet a beaucoup évolué afin d'optimiser les capacités de désimperméabilisation et de stockage d'eau de l'espace. La gestion de la ressource en eau, cruciale dans nos régions, a vraiment dirigé nos choix tout au long du projet. **D'un volume déconnecté prévu initialement à 72 m3 nous avons finalement livré une place qui traite un volume déconnecté de 196 m3, soit une augmentation de 172 % de la capacité !**

La phase la plus importante a été celle de la conception et la préparation de chantier. La SPL Occitanie Events, les services de la métropole, l'agence de l'eau, notre direction technique, notre équipe travaux et notre mandataire Angle Vert... nous avons tous travaillé de concert. Au final ce projet est exemplaire en termes de conception environnementale grâce à ces partages.



La gestion de la ressource en eau, cruciale dans nos régions, a vraiment dirigé nos choix tout au long du projet.



Comment avez-vous trouvé les solutions techniques ?

Plus que l'aspect technique, j'aimerais mettre en avant le travail collectif. Bien entendu, nous disposons de plusieurs solutions techniques.

Les technologies du sol et le développement de revêtements de chaussée innovants sont des compétences historiques déployées chez Eurovia. Au carrefour de ces savoir-faire : Revilo® qui associe quatre leviers (la végétation, la gestion de l'eau, la reconstruction des sols et les revêtements clairs) pour rafraîchir et optimiser la gestion des eaux pluviales.

Nous sommes partis de ce socle et avons travaillé ensemble. Avec l'équipe projet, nous nous sommes souvent et longtemps entretenus pour sélectionner les solutions techniques les plus adéquates, les produits les plus innovants, afin d'obtenir les performances techniques et une ambition croissante en termes de désimperméabilisation. C'est ainsi que le projet a évolué, améliorant sans cesse ses caractéristiques environnementales : nous avons changé les pentes, nous avons ajouté des avaloirs, nous avons créé des surfaces entièrement drainantes sur leurs 35 cm d'épaisseur, nous avons sélectionné les meilleurs revêtements pour chaque usage – Rexovia® sur la partie circulée poids lourds afin de résister à l'orniérage, Hydrovia® couleur miel sur la partie piétonne afin de permettre l'infiltration des eaux pluviales à travers la couche de roulement et de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur. À chaque réunion, une nouvelle idée !

Qu'allez-vous faire de cette expérience ?

J'estime que ce chantier fut exemplaire et nous a permis d'emmagasiner une expérience dont nous espérons pouvoir faire profiter nos futurs chantiers, afin de participer à la désimperméabilisation de notre territoire. Eurovia est expert dans la conception de projets de désimperméabilisation, de création d'îlot de fraîcheur, de stockage des eaux. Grâce à notre offre Revilo®, nous souhaitons accompagner nos clients, maîtres d'ouvrage, dans la conception de projets innovants et tout particulièrement sur les enjeux de plus en plus forts : créer des îlots de fraîcheur, désimperméabiliser les sols pour leur redonner la possibilité de remplir leurs fonctions écosystémiques ou encore sélectionner les meilleurs revêtements possibles. Aujourd'hui, avec l'appui de notre direction technique, nous avons la capacité de répondre aux enjeux actuels et de demain grâce à nos produits, notre savoir, et nos techniques innovantes.

“

Ce projet est exemplaire en termes de conception environnementale.

”



Réalisation de l'enrobé drainant



Nombre de sujets plantés :

1082

Durée des travaux :

3 mois

Volume d'eau récupérée par la terre à chaque pluie :

196 m³

Montant des travaux :

400 K€HT

Taille de scène en bois :

137 m²

Répartition des surfaces du projet

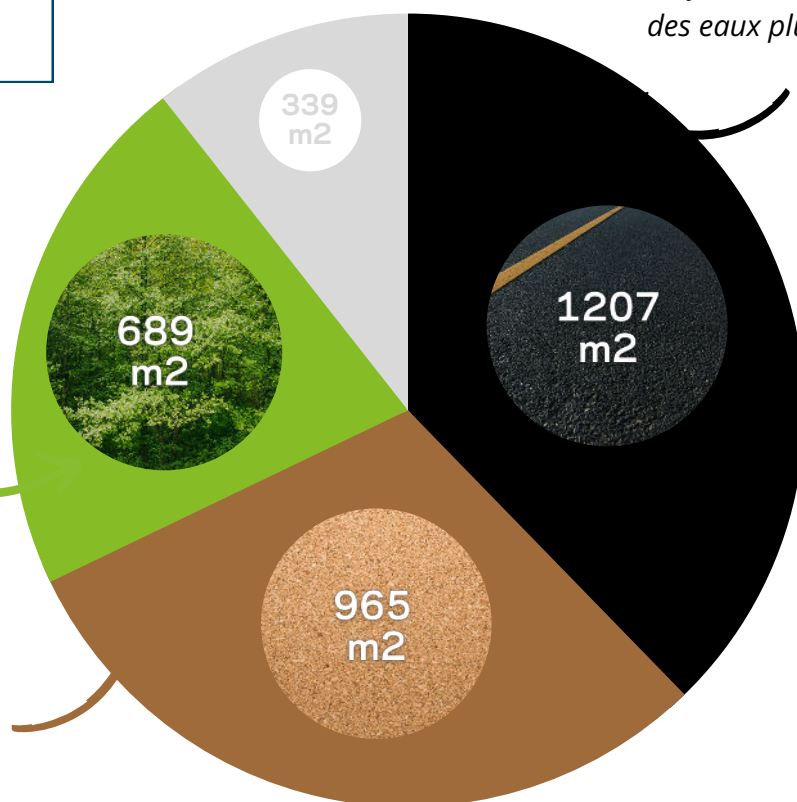
Superficie totale de la Place Jacques Coeur : 3211 m²

Espaces plantés
Surface désimperméabilisée et déconnectée des eaux pluviales

Enrobé drainant
Surface désimperméabilisée et déconnectée des eaux pluviales

Espace non traité

Voirie lourde
Surface déconnectée des eaux pluviales



Les entreprises qui ont travaillé sur le projet :

Maitrise d'ouvrage : SPL OCCITANIE EVENTS - Pérols , 34

BET Hydraulique : EGIS - Montpellier, 34

BET Geotechnique : HYDROGEOTECHNIQUE - Salleles d'Aude, 11

SPS : ARTEBA COORDINATION - Montpellier, 34

Aménagement paysager : ANGLE VERT - Baillargues, 34

VRD : EUROVIA - Baillargues, 34

Courants forts et faibles : SPIE FACILITIES - Saint Jean de Védas, 34



Les prochaines étapes

Il nous reste encore quelques actions à réaliser pour finaliser le projet : des poubelles de tri, des cendriers et des panneaux de sensibilisation vont être installés. Nous souhaitons que ce projet serve à d'autres avec peut-être la mise en place de visite pédagogique, qu'il puisse aussi être étudié par d'autres organisations pour s'inspirer de ce qui a été fait et l'adapter sur d'autres sites.

Nous envisageons d'intégrer sur le complexe des nichoirs à oiseaux et à chauve-souris qui viendraient compléter le dispositif.

Nous avons également mis en place du compostage de nos bio déchets d'exploitation sur site en partenariat avec les Alchimistes qui servira à nourrir les espaces plantés.

Nous essayons de créer une circularité autour de ce projet. Nous allons aussi entrer dans une phase de mesure, nous aurons probablement des prescriptions de l'agence de l'eau et d'ici quelques années, nous prévoyons un nouvel inventaire de la faune et de la flore pour connaître l'impact de ce projet sur la biodiversité.





Contact Presse
Hélène BRUNIER
hbrunier@spl-occitanie-events.com
04 67 17 69 48



**Découvrez en images, les 3
mois de travaux de
renaturation de la place
Jacques Coeur en timelapse !**

